MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE - SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

DLP 27-7-84395715

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Publication périodique

Edition de la Station Nord - Pas-de-Calais - Picardie
Tilloy les Mofflaines B.P. 29 62217 BEAURAINS Tel (21) 59.99.35
Siège de la circonscription
Cité administrative 59048 Lille cedex Tel (20) 52.00.25
Antenne régionale picarde :
(Somme et Oise) 56, rue Jules Barni 80040 Amiens Tel. (22) 92.51.27
(Aisne) Cité administrative 02016 Laon Tel (23) 23.00.41
Permanence les lundi, mercredi et vendredi matin

Abonnement annuel : 115,00 F.

Regisseur de Recettes
D.D.A. du Nord
C.C.P. 5704 01 W Lille

ISSN 0757-8586 CPPAP n° 1823 AD Imprimerie de la Station Nord Pas de Calais - Picardie Directeur gérant Ch. de la MESSELIERE

SPECIAL NORD PAS-DE-CALAIS

BULLETIN TECHNIQUE n° 21 du 25 JUILLET 1984

POMMES DE TERRE

MILDIOU :

Les conditions climatiques de la semaine écoulée n'ont pas permis une évolution active de la maladie sauf, peut-être, dans les situations où le mildiou est déjà présent et (ou) les rosées prolongées ont pu l'étendre.

Préconisations :

Bien que les risques soient limités, il faut rester vigilant et maintenir la protection. En cas d'orage ou de situation imprévue, intervenir le plus tôt possible après la pluie contaminatrice avec un fongicide pénétrant ; situation déjà évoquée à plusieurs reprises.

PUCERONS : RECTIFICATIF

Une erreur s'est glissée dans notre dernier bulletin ; Il fallait lire : sur colonies installées, utiliser un produit de choc tel que PIRIMOR G et non SUMICIDIN 10 surtout valable en début d'infestation et sur pucerons non cachés sous les feuilles.

BETTERAVES

OIDIUM :

Aucun foyer ne nous a été signalé dans l'immédiat. Il est encore inutile d'intervenir. Demeurer vigilant afin d'intervenir dès l'apparition du stade "étoiles". Premières manifestations de la maladie sur quelques plantes au niveau de la parcelle.

RECTIFICATIF AU TABLEAU "BETTERAVES" paru dans le n° 19 du 11 juillet 1984

- Soufre micronisé : ajouter PLANTISOUFRE,
- Au lieu de PELTOSAN, lire PELTISAN (manèbe + thiophanate-méthyl + soufre) à classer dans les polyvalents.
- Supprimer Pelt S.

PUCERONS NOIRS :

Présence fréquente dans la région d'Hesdin.
A surveiller.

P.1.80

M A I S

PUCERONS :

Diverses espèces sont présentes dont certaines (Metopolophium dirhodum) peuvent provoquer un certain risque pour le maïs en injectant, dans la plante, une salive toxique.

Toutefois, demeurer très prudent car le maïs, en bon état de végétation, peut facilement supporter des populations de l'ordre de 300 à 500 pucerons par plante en moyenne et ceci jusqu'au stade 10 feuilles. Un traitement s'impose si ce seuil a été atteint (toutes espèces confondues).

Au-delà de ce stade, et en particulier à l'apparition des panicules mâles, d'importantes populations de pucerons, au niveau de ces panicules, peuvent, dans certains cas, entraver une bonne fécondation. C'est surtout Rhopalosiphum padi qui est alors en cause mais cette espèce vole peu actuellement.

Demeurer toutefois attentif à ce stade critique ainsi qu'un peu plus tard au voisinage de la fécondation et enfin trois semaines après celle-ci.

Il faut éviter la formation éventuelle de fumagine sur les soies des épis femelles.

Préconisations :

En cas de pullulations importantes de pucerons dans l'un ou l'autre des cas évoqués plus haut, utiliser un aphicide autorisé contre les pucerons des épis du blé.

Les seuils d'intervention :

- Sitobion avenae : 500 par plante jusqu'à la sortie des panicules.

- Metopolophium dirhodum : 100 à 200 par plante jusqu'à l'apparition des panicules.

- Rhopalosiphum padi : ce puceron se developpe généralement début août. Un traitement peut se justifier si un panicule sur deux est fortement colonisé.
  Les produits utilisables sont ceux autorisés à la vente sur "pucerons des épis des céréales". Préférez les produits qui respectent la faune auxiliaire.

-=-=-=-=-=-